

Les fortifications françaises Un patrimoine militaire reconnu

Michel Dufresne

Numéro 22, hiver 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18844ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dufresne, M. (1984). Les fortifications françaises : un patrimoine militaire reconnu. *Continuité*, (22), 5–5.

De retour d'un voyage à Haïti, où il eut l'occasion de développer plus amplement ce thème au cours d'un séminaire organisé conjointement par le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS) et divers organismes internationaux, l'auteur nous en dévoile ici quelques aspects plus ou moins bien connus.

Suite au 375^e anniversaire de la Ville de Québec et à quelques mois des célébrations visant à commémorer la découverte et la prise de possession du Canada par la France, il convient de s'intéresser de façon tout à fait spéciale aux fortifications, particulièrement à celles qu'érigèrent les Français de ce côté-ci de l'Atlantique.

UN EMPIRE À DÉFENDRE

Habité par les Inuits et les Amérindiens depuis les temps préhistoriques, occasionnellement visité par les navigateurs vikings autour de l'an 1 000 et, beaucoup plus tard, par les pêcheurs et marins normands, basques et bretons, le continent nord-américain ne fut vraiment conquis qu'au cours du XVI^e siècle, avec en particulier Roberval et Cartier, de Laudonnière et Ribault, Menéndez et les missionnaires espagnols. En fait, les véritables établissements permanents ne feront leur apparition qu'au début du XVII^e, grâce entre autres à Champlain (Port Royal et Québec) ainsi qu'aux compagnies qui se succéderont pour exploiter nos fourrures. Ainsi, tandis que les colons de Nouvelle-Hollande et de Nouvelle-Angleterre occuperont successivement la côte atlantique et la rivière Hudson, la France étendra son empire jusqu'à la Mer de l'ouest, au Nouveau-Mexique et à la Mer glaciale.

RÉPONDRE AUX BESOINS

Dans cette quête de nouveaux territoires et de richesses à exploiter, les premiers arrivants doivent évidemment faire face à de multiples obstacles: hostilité de certains groupes indiens, rigueurs du climat, difficultés de ravitaillement, etc. Cette situation explique la né-

LES FORTIFICATIONS FRANÇAISES UN PATRIMOINE MILITAIRE RECONNU



Une partie du système défensif de Québec: la Batterie royale, restaurée de 1975 à 1977.

cessité de mieux se protéger, mais aussi de nouer des alliances et de procéder à des échanges avec les autochtones. Aux premières habitations s'ajoutent ainsi des comptoirs et des missions la plupart entourés d'un enclos. D'ailleurs, il se peut que le concept amérindien de palissade ait inspiré les bâtisseurs européens, sinon par son plan —généralement circulaire—, à tout le moins par les techniques et les matériaux de base employés. Près de 150 postes ou forts en pieux seront de la sorte implantés le long des voies de portage et de navigation.

Quelques établissements, bien sûr, ont vu leur population s'accroître et leur périmètre initial évoluer: mentionnons Québec, Trois-Rivières et Montréal, ainsi que Détroit, Louisbourg et la Nouvelle-Orléans. Ces centres un peu plus importants seront particulièrement visés par la flotte et les armées britanniques. Aussi des enceintes à la fois plus vastes et mieux conçues remplaceront dans certains cas les fortins primitifs; on assistera même à l'érection de murailles et de terrassements tout autour des villes ou des bourgs occupant les endroits les plus stratégiques.

Ce recours à des aménagements défensifs aura connu beaucoup d'ampleur en sol amérindien et canadien, puisque nous avons pu retrouver jusqu'à 331 mentions de lieux fortifiés distincts pour tout ce territoire avant 1770, dont 256 inscriptions de fortifications françaises. Il s'agit généralement de forts en *pieux debout*, de plan plus ou moins carré et munis de bastions. Leur état sera jugé toutefois fort sévèrement par les observateurs de l'époque, en particulier Vauban, de Bougainville et Franquet. Plusieurs seront encore inachevés, du reste, au moment de la Conquête et ne pourront être ainsi que de peu d'utilisation.

QUÉBEC ET SES FORTIFICATIONS

Rares, évidemment, sont les éléments de fortifications qui nous sont restés de cette période, hormis certains forts en pierre un peu plus élaborés tels que Québec et Chambly, dont le premier se distingue autant par son site et son environnement que par son architecture et son tracé. Nous sommes en présence, en effet, d'un promontoire au relief accentué, sur lequel ont surgi tour à tour un château-fort, une enceinte et de nombreux ouvrages intégrés, dont l'ensemble imposant constitue de nos jours un phénomène unique à l'échelle de ce continent. Soucieux d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de ce secteur emmuré de la vieille cité, le gouvernement du Québec en a fait dès 1964 un *arrondissement historique*. Il a par la suite entrepris des fouilles archéologiques et des restaurations sur la Batterie royale et l'Habitation de Champlain, puis réaménagé le Cavalier du Moulin. Cet intérêt pour les sites à caractère militaire ne s'est d'ailleurs pas limité au Vieux-Québec, plusieurs autres emplacements —tels les postes de Tadoussac et Nantagamiou, les forts Ingall et Jacques-Cartier, Longueuil et la Prairie, etc.— faisant aussi l'objet d'une intervention de l'État. ■

Michel Dufresne